



**Avenant N°1 à l'avis de course
l'Atlantique le Télégramme Kitefoil 2020 :**

Pour les coureurs étrangers non licenciés auprès de la FFV, présenter une assurance de responsabilité civile (RC) de 1.5 millions d'euros minimum.

Le 08/09/2020

Centre Nautique de Lorient